



HAL
open science

Les dynamiques d'un terroir viticole. Azay-le-Rideau, XVe -XIX e siècle

Julien Ferreira, Samuel Leturcq, Luis Martinez, Benjamin de Villars Villecroze

► To cite this version:

Julien Ferreira, Samuel Leturcq, Luis Martinez, Benjamin de Villars Villecroze. Les dynamiques d'un terroir viticole. Azay-le-Rideau, XVe -XIX e siècle. Corinne Marache; Bernard Bodinier; Stéphanie Lachaud. L'univers du vin. Hommes, paysages et territoires., 13, Association d'histoire des sociétés rurales, pp.204-220, 2015, Bibliothèque d'Histoire rurale, 978-2-911369-12-4. hal-01249150

HAL Id: hal-01249150

<https://hal.science/hal-01249150>

Submitted on 30 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les dynamiques d'un terroir viticole Azay-le-Rideau, XV^e-XIX^e siècle

Julien FERREIRA

Université François-Rabelais (Tours)

Samuel LETURCQ

Maître de conférences en histoire médiévale, Université François-Rabelais (Tours)

samuel.leturcq@univ-tours.fr

Luis MARTINEZ VASQUEZ

Doctorant en archéologie, Université de Grenade

Benjamin de VILLARS VILLECROZE

Université François-Rabelais

Résumé :

Comprendre la dynamique d'un vignoble implique une analyse au ras du sol, au milieu des champs et des pieds de vignes, pour examiner les battements, calmes ou précipités, d'une viticulture ancrée dans un territoire, vivante des hommes qui cultivent la terre. Cet article propose un mode d'approche micro-analytique de la dynamique spatiale des terroirs viticoles, utilisant la méthode régressive à partir des sources fiscales contemporaines, modernes et médiévales, qui permettent d'aborder les pulsations du parcellaire viticole. L'expérience a été menée sur le territoire d'Azay-le-Rideau (Touraine, département d'Indre-et-Loire, France), pour lequel on dispose d'un riche dossier permettant une enquête continue du XV^e au XIX^e siècle. Cette analyse débouche sur la constatation d'une exploitation viticole permanente et durable, mais infiniment mouvante à l'échelle de la parcelle. Ces fluctuations sont le fruit d'évolutions sociales, économiques et institutionnelles.

Mots-clefs : Viticulture, terroir viticole, dynamique spatiale, parcelle, Touraine

Abstract :

The dynamics of a wine-producing territory Azay-le-Rideau, 15th-19th century

Understanding the dynamics of a vineyard implies a down to earth analysis in the middle of fields and vines, it requires a close study of the beatings – calm or rapid – of the ancestral wine growing culture profoundly rooted in a living soil. This article offers a micro-analytic mode of the spatial dynamics of wine growing soils. The “recessive method” based on contemporary fiscal sources, both modern and medieval, allows us to work on the beating of wine growing plots of land.

The experience was followed on the territory of Azay le Rideau (Touraine, Indre et Loire, France), of which we have a rich file allowing a continuous inquiry from the 15th to the 19th century. What comes out of our analysis is the observation that the wine growing territory (of Azay-le-Rideau) is permanent and lasting but infinitely fluctuant plot wise. These fluctuations are the result of social, economic and institutional evolutions.

Key-words : Viticulture, Vineyards, Spatial dynamics, plot, Touraine

Roger Dion a fait la démonstration que le « terroir », dans son acception viticole, n'est pas une notion qui va de soi¹. Cet élément descriptif le plus courant de l'activité viti-vinicole n'est

¹ Dion, 1959.

en aucun cas un invariant déterminé par des nécessités naturelles, mais bien au contraire un construit social ; l'étude des territoires des vins nécessite que l'on prenne en compte des variables sociales et culturelles pour en comprendre la gestation, les développements, la disparition... en un mot la dynamique. Il convient donc de substituer à l'interprétation « naturaliste » des terroirs, et au discours de la nécessité géographique, géologique, pédologique, ou encore climatique, une dimension sociale, économique et culturelle. Depuis 1959, date de la publication de l'œuvre magistrale de Roger Dion, les études se sont multipliées, qui ont renforcé cette thèse. Ces dernières années, la thématique du « terroir » a connu un regain d'intérêt qui a débouché sur de grandes avancées dans la connaissance de la construction historique du concept moderne de « terroir »².

Pourtant ces analyses récentes, menées par des géographes et des historiens modernistes et contemporanéistes, ne plongent pas très loin dans le temps : ce sont les XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles qui sont étudiés. Les temps plus anciens apparaissent comme une « préhistoire » peu intéressante, quasiment anecdotique, dans la mesure où l'objectif délibéré est de comprendre les préliminaires historiques des opérations de labellisation des vins (l'appellation). L'ensemble de ces travaux mettent en évidence une césure entre deux grandes périodes : une période où la notion moderne de « terroir viticole » n'existe pas (en tant qu'élément de distinction), et une période qui en voit l'émergence ; c'est cette seconde période qui fait habituellement l'objet d'une attention pointue. L'ensemble de ces travaux passionnants amènent à parler d'une « terroirialisation » de la viticulture qui émerge aux XVIII^e et XIX^e siècles pour s'imposer définitivement au XX^e siècle avec l'institutionnalisation des appellations et des délimitations.

Ce qui est frappant pour un historien médiévisse, c'est la focalisation de la recherche sur le problème de la formation d'un concept savant, le « terroir », et sur deux critères de distinction étroitement liés à son émergence : d'une part un critère topographique, l'appellation (et son corollaire, la délimitation), et d'autre part un critère esthétisant, le goût. Le terroir est conçu comme un concept, une notion culturelle, une abstraction si fortement et diversement connotée que sa définition pose d'innombrables problèmes³. Pourtant, il convient de rappeler que le terroir n'est pas seulement un objet idéal ; c'est aussi une réalité spatiale, un territoire construit par le travail récurrent des paysans, soumis à des contingences sociales, économiques et institutionnelles⁴. L'évolution de ces contingences provoque des dynamiques infiniment plus complexes que la simple dialectique apparition/disparition ; il faut aussi aborder la question de l'extension du vignoble, de sa rétraction, mais aussi de sa stabilité, de sa mobilité parcellaire, des transformations ou des permanences des modes d'exploitation, d'appropriation, de circulation... Comprendre la dynamique d'un vignoble implique une analyse au ras du sol, au milieu des champs et des pieds de vignes, pour examiner les battements, calmes ou précipités, d'une viticulture ancrée dans un territoire, vivante des hommes qui cultivent la terre.

Soucieux de pister la dynamique d'un vignoble sur la longue durée, nous nous sommes attachés à l'étude d'Azay-le-Rideau, en Touraine⁵. Ce choix a prévalu en raison de l'existence d'un charrier seigneurial très bien fourni, conservé aux Archives départementales d'Indre-et-

² En particulier Wolikow, Jacquet, 2011.

³ Serge Wolikow, « La construction des territoires du vin et l'émergence des terroirs. Problématique et démarches », in Wolikow, Jacquet, 2011, p. 9-10.

⁴ Leturcq, 2007, p. 229-241.

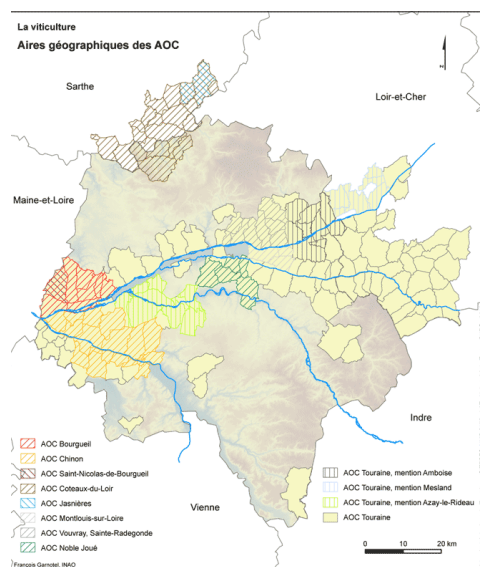
⁵ Ce travail a été mené dans le cadre des mémoires de master 2 d'Histoire réalisés à l'université François-Rabelais de Tours par Julien Ferreira (Ferreira, 2009) et Benjamin de Villars Villecroze (Villars Villecroze, 2010), et d'un stage de Luis Martinez Vasquez, doctorant de l'université de Grenade, au sein du Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) de l'UMR 7324 Citeres (Tours) en 2011-2012.

Loire⁶. Au total, ce sont 1343 pièces de déclarations de censives et un registre-censier de 63 folios qui permettent de travailler sur la censive d'Azay-le-Rideau du XV^e au XVIII^e siècle. Pour le XIX^e siècle, cadastre napoléonien et statistiques préfectorales⁷ ont fourni l'information nécessaire.

I. Azay-le-Rideau : un petit vignoble de Touraine

Azay-le-Rideau est aujourd'hui intégré dans la vaste zone d'appellation AOC Touraine⁸ (**Carte 1**).

Carte 1.
Les AOC de Touraine



Le vignoble d'Azay est reconnu par l'appellation « Touraine » pour les rouges et les méthodes traditionnelles. Il bénéficie aussi, depuis 1953 pour les vins blancs, depuis 1976 pour les vins rosés, d'une mention « Azay-le-Rideau » qui distingue les crus issus des vignobles de 6 communes (Azay-le-Rideau, Cheillé, Lignières-de-Touraine, Rivarennes, Saché, et Vallères) installées de part et d'autre de la vallée de l'Indre⁹. Si actuellement la mention « Azay-le-Rideau » est l'une des plus petites appellations de Touraine (**Carte 2**), il en allait autrement en 1956-1958¹⁰, époque où le vignoble d'Azay-le-Rideau offrait une situation qui s'apparentait à celui du Chinonais (**Carte 3**).

Carte 2.
Le vignoble d'Azay-le Rideau

⁶ Arch. dép. Indre-et-Loire, E 968, E 1078, E 1079, E 1082, E 1083, E 1084, E 1085, E 1087, 23 J 7, 23 J 9, 23 J 10, 23 J 11.

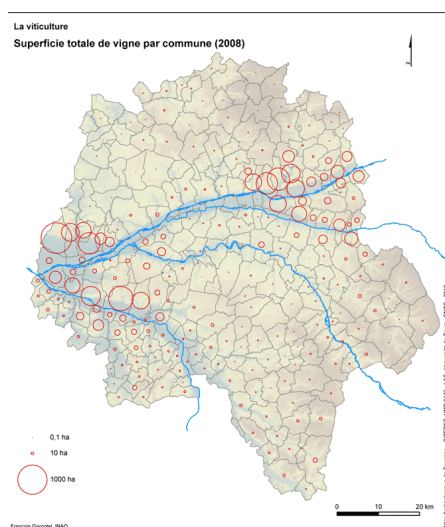
⁷ Arch. dép. Indre-et-Loire, Série 7M.

⁸ Garnotel, 2010. Les cartes 1, 2 et 3 sont issues de cette notice consultable en ligne à l'adresse <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=144>.

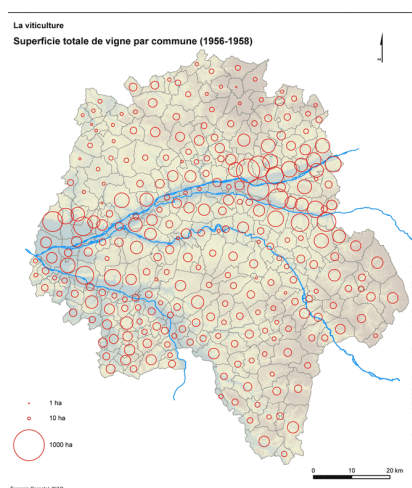
⁹ La mention Azay-le-Rideau, qui fournit exclusivement des vins tranquilles, est autorisée en blanc pour les vins issus de Chenin et en rosé pour les vins de Grolleau (pur, ou représentant 60% minimum d'un assemblage dans lequel peuvent entrer du Gamay noir, du Côt ou du Cabernet franc).

¹⁰ Recensement général du vignoble de 1963.

dans le contexte général de la viticulture tourangelle en 2008



Carte 3.
Le vignoble d'Azay-le-Rideau
dans le contexte général de la viticulture tourangelle en 1956-1958



En 50 ans, dans un contexte de disparition de la petite viticulture et d'une concentration de l'activité viticole autour des AOC Chinon, Bourgueil, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Vouvray, Montlouis, Touraine mention Amboise, le vignoble ridellois a résisté, mais a connu un rétrécissement de ses superficies, passant à une cinquantaine d'hectares, essentiellement regroupés en deux endroits. Il résiste désormais à l'érosion, offrant des vins de qualité reconnue.

Cette reconnaissance du vignoble ridellois est récente, à l'instar de tous les vignobles tourangeaux (à l'exception notable de Vouvray)¹¹. Ce n'est en effet pas avant l'extrême fin du XV^e siècle, voire même le XVI^e siècle, que les vins tourangeaux commencent à s'exporter au-delà des limites de la Touraine. Aussi ne faut-il pas se laisser abuser par le bagou chauvin de Rabelais lorsqu'il vante les vins du Chinonais ; au XVI^e siècle, les vins tourangeaux restent confidentiels, à savoir qu'il s'agit d'une production essentiellement destinée à des circuits de

¹¹ Leturcq, 2012

commercialisation très courts, locaux et régionaux. C'est dans le courant des XVII^e-XVIII^e siècles que la tendance se renverse franchement, alors que dans le même temps les viticultures orléanaise, blésoise et francilienne amorcent un déclin qualitatif¹². La superficie encépagée explose, à telle point que la généralité de Tours (Touraine, Anjou, Maine) devient alors l'une des principales régions viticoles françaises, occupant la quatrième place pour l'exportation, et la deuxième pour la superficie plantée ; au sein de cette généralité, en 1788, 41% du vignoble se trouve en Touraine, concentré le long de la rive droite de la Loire, sur la rive gauche du Cher (de Villedry à Montrichard) et dans le Chinonais, au débouché de la Vienne sur la Loire¹³. La superficie viticole connaît une progression considérable dans le courant du XIX^e siècle¹⁴. Entre 1808 et 1890, la superficie du vignoble de Touraine augmente de 54%. Si l'apparition de la pyrale en 1825 freine cette progression, le processus d'expansion repart dans les années 1840, sans que l'attaque de l'oïdium dans les années 1850 ne semble avoir de conséquences. Les années 1860-1880 apparaissent comme un « âge d'or » de la viticulture tourangelle, dont les productions bénéficient de l'essor de la consommation urbaine, particulièrement la région parisienne désormais débouché principal des vins tourangeaux grâce à l'apparition du chemin de fer. Le vignoble ridellois suit complètement l'évolution observable dans l'ensemble du département ; dans la commune d'Azay-le-Rideau, qui comprend 1538 ha de surface agricole, la superficie encépagée passe de 200 ha environ en 1804 (soit 13% de la surface agricole) à 590 ha en 1890 (soit 37,7 % de la surface agricole), à la veille de la crise phylloxérique¹⁵. Il convient donc de bien percevoir que les XVI^e-XIX^e siècles sont des temps de plantation intensive et d'accroissement extraordinaire du vignoble : l'histoire du terroir viticole d'Azay-le-Rideau s'inscrit dans cette tendance lourde, avec des nuances que l'étude qui suit permettra d'aborder.

II. Méthode d'analyse des dynamiques du vignoble ridellois sur la longue durée : possibilités et limites

On cherche à retrouver les « pulsations du vignoble »¹⁶, c'est-à-dire reconstituer un *continuum* temporel entre une époque et une autre, identifier et caractériser des phases de développement de l'activité viticole, des phases de rétractation, ou encore des phases de plateau. Comprendre les dynamiques d'un vignoble sur le temps long nécessite de définir préalablement les sources nécessaires et disponibles pour ce projet, mais aussi la méthode à mettre en œuvre pour les utiliser.

L'échelle de la parcelle apparaît naturellement comme la meilleure pour suivre et mesurer les dynamiques de l'utilisation du sol au sein d'un territoire paroissial/communal ; c'est en effet à ce niveau très fin que sont enregistrées l'ensemble des informations relatives à la propriété foncière et à l'activité agricole, qu'il s'agisse des archives seigneuriales d'Ancien Régime, ou des archives fiscales post-révolutionnaires (cadastres)¹⁷. L'appréhension de la longue durée nécessite de recourir à la méthode régressive, qui permet une mise en relation prudente de sources d'époques différentes¹⁸. La difficulté réside en effet avant tout dans l'hétérogénéité des sources, dont la typologie peut être très variée : sources archéologiques, photographiques, planimétriques à des échelles diverses depuis la carte à petite échelle (Cassini...) jusqu'aux plans parcellaires (plan cadastral, plan terrier...), séries des matrices cadastrales, registres

¹² Roger Dion, 1959, p. 559 et ss.

¹³ Maillard, 1992, p. 714 et 749. Maillard, 1998, p. 200 et ss.

¹⁴ Clozet, 2007.

¹⁵ Ferreira, 2009, p. 9-28. Voir aussi Tessier, 2006.

¹⁶ Musset, 2008, p. 224.

¹⁷ Leturcq, 2007.

¹⁸ Leturcq, 2012.

terriers, censiers, comptabilités, archives notariales... (Tableau 1). Il convient aussi de prendre en compte non seulement la résolution de l'enregistrement de l'information (résolution théorique, idéale), mais surtout la résolution à laquelle il est possible de l'exploiter (résolution pratique). En effet, si pour les cadastres des XIX^e-XX^e siècles résolutions théorique et pratique sont quasi identiques à l'échelle de la parcelle grâce à un repérage systématique des pièces de terre sur les plans, les terriers (sans plan) de la période moderne, ou encore les aveux et dénombrements médiévaux et modernes, décrivent des parcelles sans référence cartographique autorisant une géolocalisation précise de l'information, de sorte que la résolution à laquelle on peut réellement avoir l'espoir d'analyser ces données est au mieux à l'échelle d'une portion de territoire identifiée par un microtoponyme (Tableau 1).

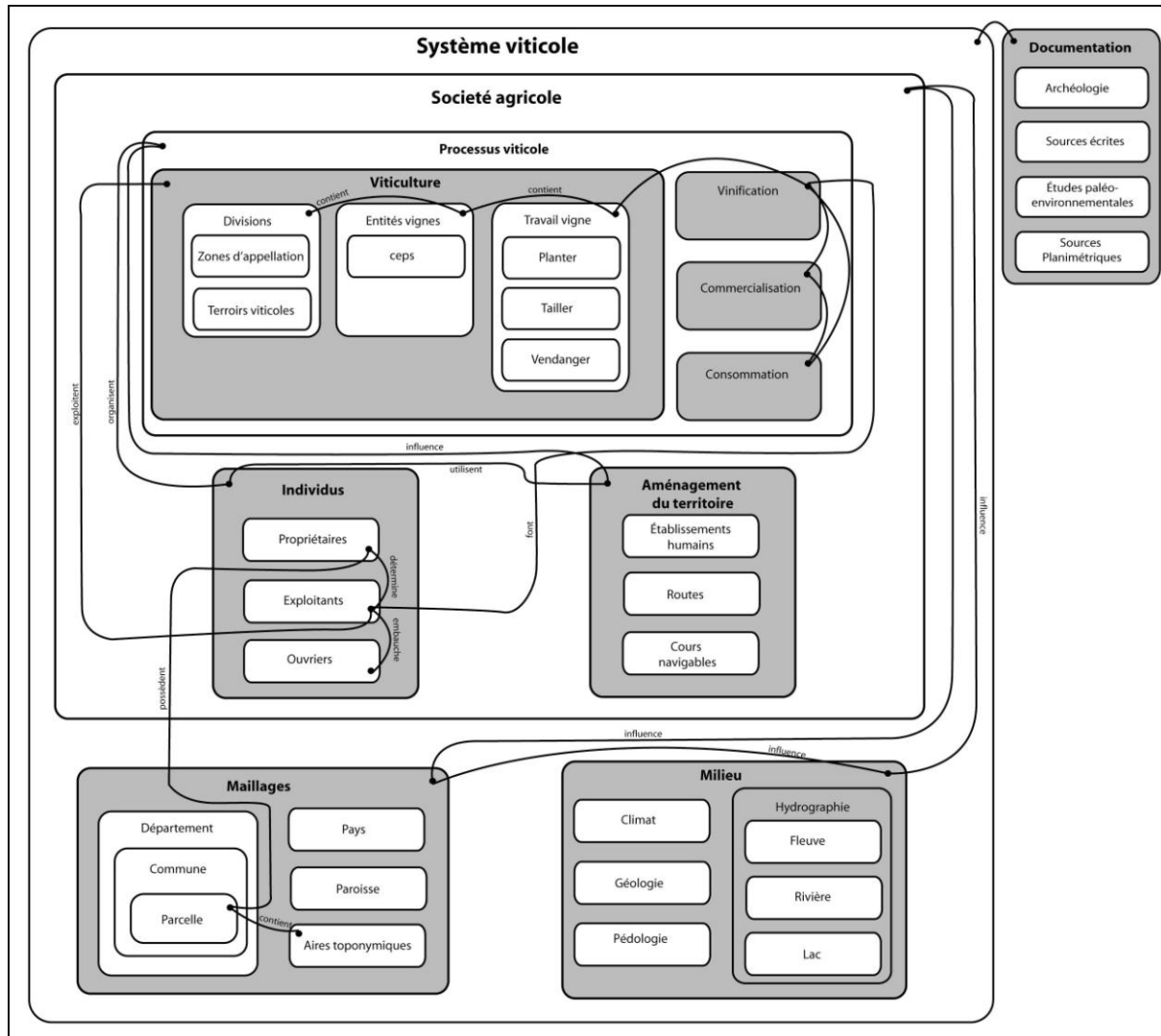
Tableau 1.
Les sources pour l'étude des vignobles

| Sources | | Echelle d'enregistrement de l'information | Echelle de résolution des requêtes | |
|--|--|--|--|---|
| | | | Résolution théorique | Résolution pratique |
| Archéologie | Palynologie | Site | Ponctuelle | Ponctuelle |
| | Carpologie | Site | Ponctuelle | Ponctuelle |
| | Structures agraires | Site | Ponctuelle | Ponctuelle |
| | Structures construites (maisons, caves, pressoirs, loges...) | Site | Ponctuelle | Ponctuelle |
| XX^e siècle | ONIVINS | Propriétaires/communes | Parcelle de propriété (en croisant avec le cadastre) | Commune |
| | Photographies IGN | Région | Masse de culture | Masse de culture |
| | Corine Land Cover | Région | Masse de culture (à partir de 25ha) | Masse de culture (à partir de 25ha) |
| | Cartes INAO | Région | Parcelle | Parcelle |
| XIX^e-XX^e siècle | Cadastre parcellaire | Parcelle de propriété | Parcelle de propriété | Masse de culture |
| XIX^e siècle | Cadastre par masses de culture | Masse de culture | Masse de culture | Masse de culture |
| | Enquêtes agricoles préfectorales | Commune | Commune | Commune |
| XVIII^e siècle | Carte de Cassini | Région | Région | Région |
| | Atlas de Trudaine | Région | Paroisse | Paroisse |
| Période moderne/Moyen Age | Terrier avec plan | Parcelle de propriété | Parcelle de propriété | Parcelle de propriété |
| | Terrier sans plan | Parcelle de propriété | Parcelle de propriété | Aire microtoponymique |
| | Archives notariales | Parcelle de propriété (exploitation pour les baux) | Parcelle de propriété (exploitation pour les baux) | Aire microtoponymique |
| | Aveux et dénombrements | Parcelle de propriété | Parcelle de propriété | Aire microtoponymique |
| Moyen Age | Chartes | Parcelle / Groupe de parcelles continues ou discontinues | Parcelle / Groupe de parcelles continues ou discontinues | Aire microtoponymique / Paroisse / Groupe de paroisse |
| | Sources littéraires | Générale | Touraine / Groupe de paroisses / Paroisse | Touraine / Groupe de paroisses / Paroisse |
| | Comptabilités | Générale | | |

Travailler de manière approfondie sur les dynamiques viticoles à l'échelle des terroirs nécessite la prise en charge multiscalaire d'une documentation hétérogène sur le temps long. C'est la raison pour laquelle une réflexion a été engagée pour créer un système d'information géographique susceptible de croiser des données issues de sources différentes, pour des époques variées. Un modèle conceptuel de données est en cours de conception afin de réfléchir à la mise en place de la base de données (Illustration 1). Ce modèle repose d'abord

sur la description d'un « système viticole » caractérisé par les interactions existant entre une « société viticole » (alliance d'un processus productif, d'individus et d'aménagements territoriaux), un maillage administratif et un environnement (le « milieu »). La fonction temporelle reste à élaborer¹⁹.

Illustration 1.
Modèle conceptuel de données pour l'analyse de la dynamique des vignobles



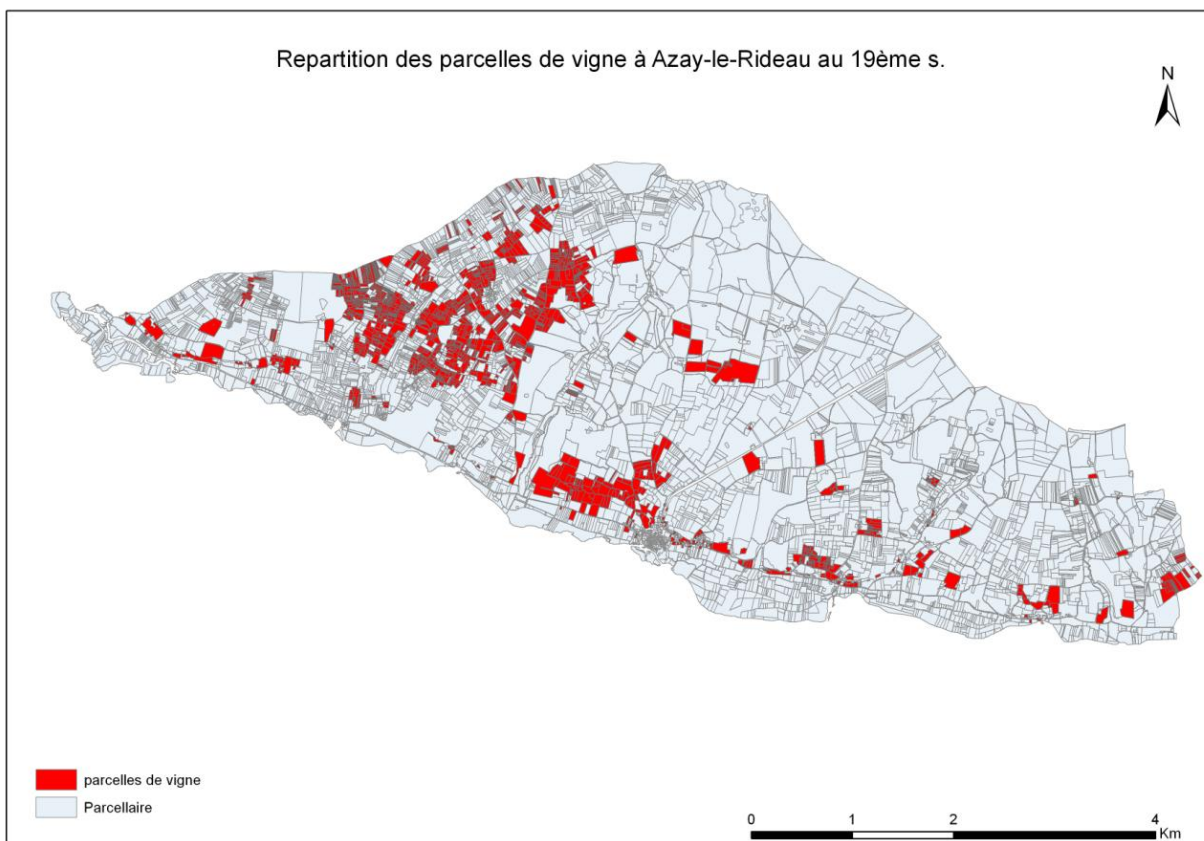
Pour la présente étude, seuls le cadastre napoléonien (confectionné dans les années 1816-1820) et une série des déclarations de censive (XV^e-XVIII^e siècles) conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire ont été utilisés, de sorte que les processus de vinification, commercialisation et consommation présents dans le modèle conceptuel n'ont pas été abordés pour la constitution de la base de données. La nature de la documentation offre en revanche la possibilité d'une analyse des dynamiques spatiales du vignoble ridellois sur une durée de quelques siècles, dans la mesure où cette documentation présente une certaine homogénéité, permettant des comparaisons entre plusieurs périodes. En effet, c'est toujours la parcelle qui est l'unité d'enregistrement fondamentale d'une information relativement standardisée. Ces sources prennent la forme de listes de pièces de terre pour lesquelles on connaît l'identité du

¹⁹ Leturcq, Martinez Vasquez, à paraître.

propriétaire (tenancier dans le cas des déclarations de censives), la nature de l'activité pratiquée au sein de la parcelle (terre labourable, vigne, pré, bâti...), la superficie, très souvent une indication de localisation grâce à une référence microtoponymique, et les confronts (indication du voisinage). Il convient pourtant de préciser que cette homogénéité du corpus n'est qu'apparente. Il existe en effet un hiatus typologique entre les documents d'Ancien Régime et ceux du XIX^e siècle, introduisant trois difficultés dans la comparaison des états permettant de déterminer une dynamique du vignoble ridellois.

Si les documents d'Ancien Régime n'offrent aucun report cartographique des parcelles mentionnées (plans terriers), les matrices cadastrales du XIX^e siècle sont accompagnées d'un plan parcellaire permettant un géoréférencement très précis de chaque parcelle dans l'espace communal, de telle sorte qu'il est possible de cartographier très précisément la configuration du vignoble ridellois en 1820 (Carte 4), alors que le même exercice est rigoureusement impossible pour la période antérieure à la Révolution. Cette rupture typologique introduite, au sein d'un corpus relativement homogène, par l'absence du référencement cartographique avant le XIX^e siècle, entraîne une discontinuité de l'échelle d'analyse : si l'ensemble du corpus offre une résolution théorique à la parcelle, seul le cadastre napoléonien possède en pratique une résolution aussi précise ; pour les déclarations de censive, en l'absence de plan, l'échelle d'analyse ne peut jamais être celle de la parcelle, au mieux celle de l'entité toponymique lorsqu'elle est précisée, parfois même (mais heureusement rarement) la paroisse, seulement lorsque la parcelle n'est pas située dans une aire microtoponymique. Il convient donc de noter que les analyses qui suivent sont nécessairement menées à l'échelle de l'entité microtoponymique (notée « ET » dans le tableau 2), c'est-à-dire la focale la plus fine à laquelle il est possible de ramener l'analyse comparative de chaque document.

Carte 4.
Répartition des parcelles de vigne à Azay-le-Rideau en 1820



Il convient de souligner un second point important. A partir du XIX^e siècle, nous utilisons une documentation fiscale publique, servant à établir l'assiette de l'impôt pour l'ensemble de la population, sans aucune exception, de sorte qu'on dispose d'une information absolument complète et uniforme couvrant l'ensemble de la commune. Sous l'Ancien Régime, la documentation est seigneuriale, de nature privée, et la seigneurie d'Azay ne possède pas en censive l'ensemble des terres de la paroisse d'Azay-le-Rideau, mais seulement une partie substantielle, de sorte qu'avant 1789, seule une partie du territoire étudié est réellement informée. Il convient donc d'être très prudent avec l'argument *a silentio*.

En troisième lieu, il faut impérativement prendre en compte la différence de méthode de collecte des données issues du cadastre napoléonien de 1820, et de celles issues de la longue série des déclarations de censive, qui s'étalent du début du XV^e au XVIII^e siècle. Si le cadastre de 1820 réunit une information récoltée au cours d'une seule année, les déclarations de censive offrent, quant à elles, un corpus cumulatif, c'est-à-dire résultant d'une collecte aléatoire, ponctuelle, sur la longue durée pluriséculaire. Pour essayer de pallier cet effet déformant, résultat d'une accumulation, les sources d'Ancien Régime ont été découpée en deux séries chronologiques comparables : 1412-1597, 1610-1635. L'analyse des dynamiques du vignoble ridellois résulte donc de la comparaison régressive de trois tableaux (1820, 1610-1635 et 1412-1597), dont le **tableau 2** présente l'état du corpus.

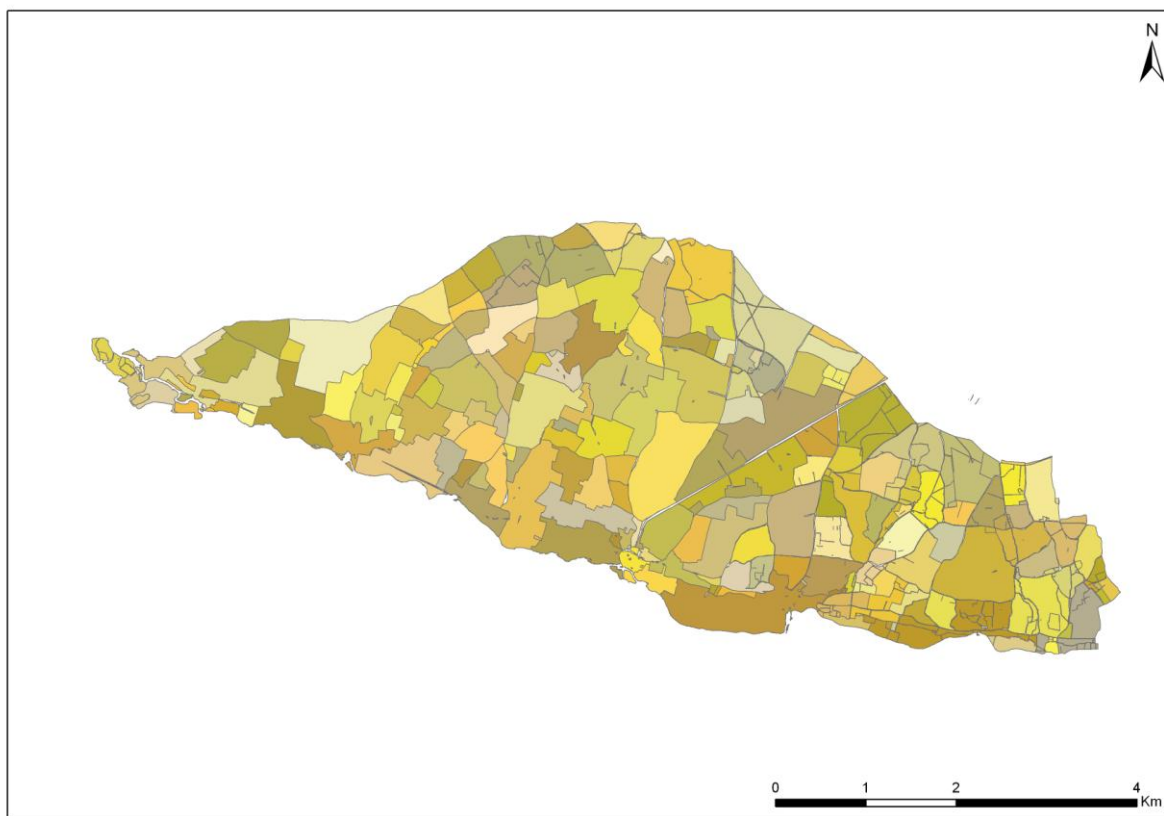
Tableau 2.
Données de base du corpus sur Azay-le-Rideau

| | XIX^e siècle (1808-1820) | XVII^e siècle (1610-1635) | 1412-1597 |
|---|---|--|-----------------------------------|
| Surface totale renseignée | 2597,89 ha 31,28 are/parcelle | 768,91 ha 44,26 ares/parcelle | 1771,34 ha 78,51 ares/parcelle |
| Nombre de parcelles totales renseignées | 8305 parcelles | 2015 parcelles | 2256 parcelles |
| Nombre de parcelles dont on connaît la superficie | 8305 parcelles (100%) | 1737 parcelles (86,20%) | 2097 parcelles (92,95%) |
| Nombre de parcelles sans précision de superficie | 0 | 278 parcelles (13,80%) | 159 parcelles (7,05%) |
| Surface totale du vignoble | 282,59 ha | 85,97 ha | 58,98 ha |
| Nombre de parcelles plantées en vigne | 1749 parcelles (superficie connue pour 100%) | 230 parcelles (superficie connue pour 100%) | 290 parcelles |
| Pourcentage de parcelles plantées en vignes | 21,05% | 11,41% | 12,85% |
| Surface ET localisées | 2597,89 ha | 529,39ha | 197,09 ha |
| Nombre ET localisées | | 70 (dont 20 qui contiennent de la vigne) | 11 |
| Surface ET non localisées | 0 | 227,31 ha | 68,58 ha |

| | | | |
|---|----------------|---|--|
| Nombre ET non localisées | 0 | 181 (dont 16 qui contiennent de la vigne) | 16 |
| Surface vigne dans ET localisées | 282,59 ha | 62,60 ha | 42,06 ha |
| Nombre parcelles vigne dans ET localisées | 1749 parcelles | 189 parcelles | 209 parcelles |
| Surface vigne non localisée sur le plan XIX ^e | 0 | 23,37 ha | 30,429 ha |
| Nombre parcelles vigne non localisée sur le plan XIX ^e | 0 | 44 parcelles | 81 parcelles |
| Nombre parcelle sans ET | 0 | 40 parcelles | 1599 parcelles (22 parcelles vigne) |
| Surface parcelle sans ET | 0 | 12,19 ha | 1500 ha (2,25 ha de vigne) |

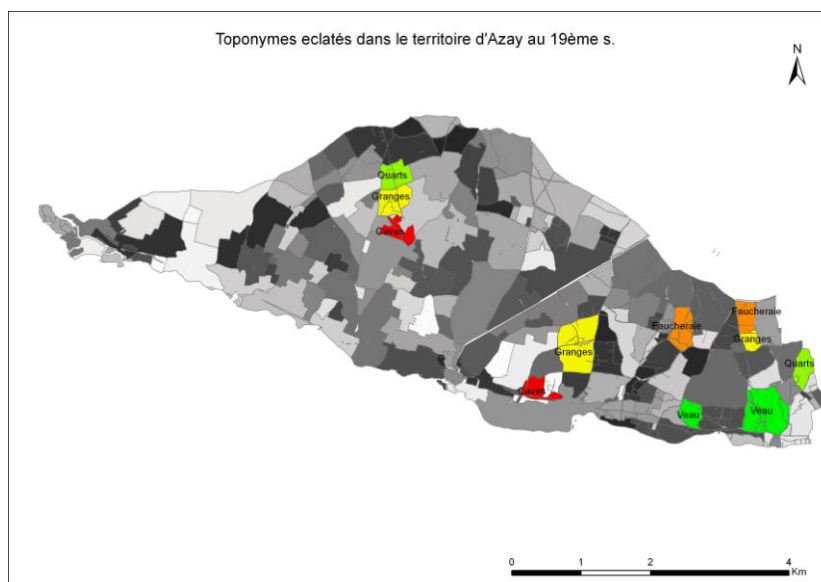
C'est au niveau des entités toponymiques que l'analyse se déroule. Le cadre de base est fourni par le cadastre napoléonien, qui offre une cartographie des microtoponymes de la commune d'Azay-le-Rideau au début du XIX^e siècle.

Carte 5.
Carte des entités microtoponymiques d'Azay-le-Rideau, d'après le cadastre napoléonien



Cette carte est précieuse, dans la mesure où elle sert de base pour géolocaliser la majeure partie des parcelles mentionnées dans les déclarations de censive des XV^e-XVIII^e siècles. Il convient toutefois de souligner quelques difficultés. En premier lieu, toutes les parcelles nommées dans les déclarations de censive ne sont pas forcément installées dans une entité toponymique ; il arrive que la précision microtoponymique manque. En deuxième lieu, toutes les entités toponymiques des XV^e-XVIII^e siècles ne sont pas forcément connues au XIX^e siècle ; il existe en effet des discontinuités importantes dans l'information, de sorte que le stock onomastique varie selon les siècles, certains microtoponymes disparaissant, d'autres apparaissant. D'une manière générale, on constate un appauvrissement important au moment du passage à la documentation cadastrale du XIX^e siècle²⁰. En troisième lieu, des analyses fines réalisées à micro-échelle sur la longue durée mettent en évidence non seulement une mobilité des microtoponymes dans un terroir, mais aussi la variation de leur aire²¹. Il convient d'ajouter que ces aires microtoponymiques d'Ancien Régime ne respectent évidemment pas la géographie administrative communale post-révolutionnaire, qui sert de cadre à la présente étude (commune d'Azay), de sorte que des aires microtoponymiques peuvent être traversées par la limite communale, entraînant la prise en compte, comme ridelloises, de parcelles sises en réalité dans les confins d'une commune voisine. Enfin, pour finir, la carte de répartition des entités toponymiques dans le cadastre napoléonien met en évidence un émiettement géographique de certaines d'entre elles, de sorte que pour ces toponymes, il n'est jamais possible de replacer de manière certaine les parcelles qui pourraient s'y raccrocher dans les déclarations de censive ; c'est cas des lieux-dits « Les Quarts », « Les Granges », « Les Caves », « Veau » et « Faucheraie ». Il convient d'ajouter qu'il a été nécessaire de standardiser les formes modernes de ces microtoponymes, pour pouvoir traiter cette information en comparaison avec les données du cadastre napoléonien (Carte 6).

Carte 6.
Eclatement d'entités microtoponymiques dans le cadastre napoléonien d'Azay-le-Rideau



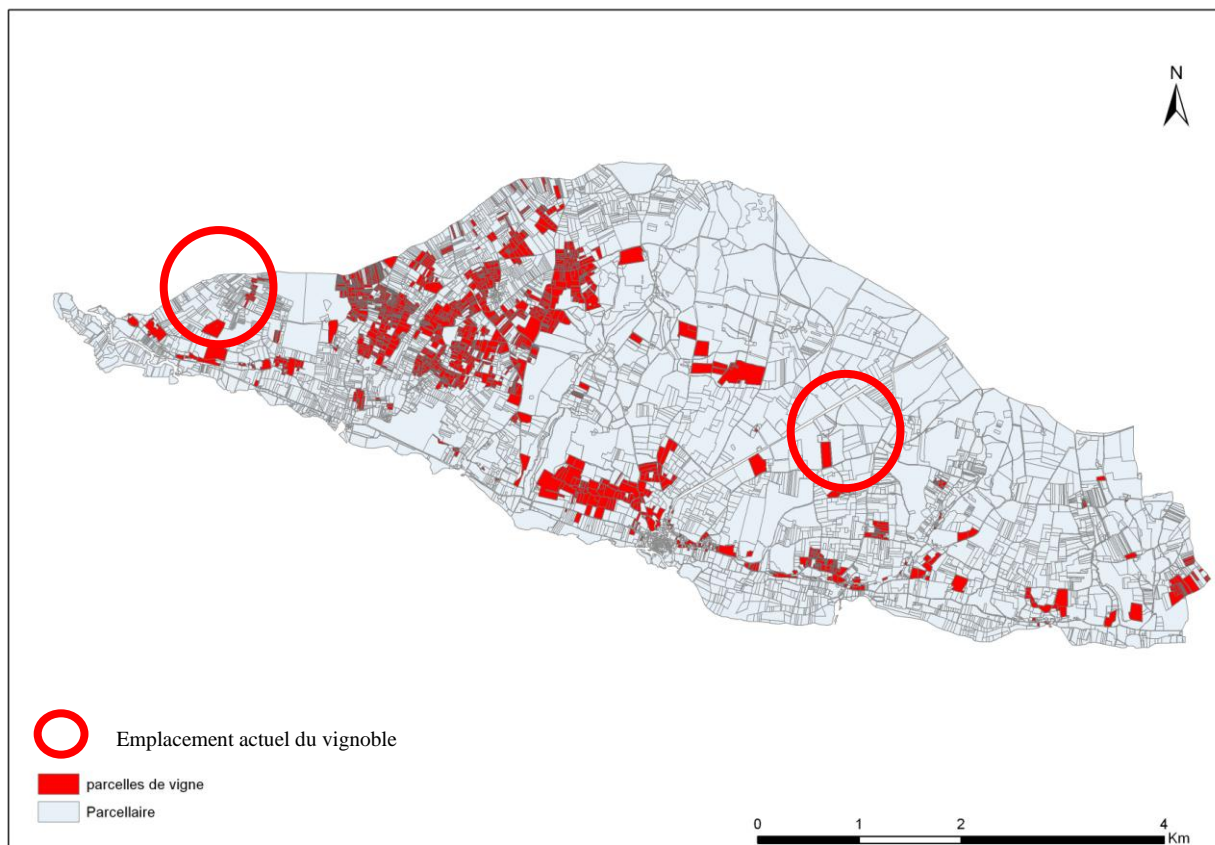
²⁰ Vue, 1997 ; Mallorqui, 2003. Voir aussi Zadora-Rio, 2001.

²¹ Vue, 2002, p. 161-181.

III. Le vignoble d'Azay-le-Rideau du XV^e à nos jours : une dynamique insoupçonnée à grande échelle

Si, pour le XIX^e siècle, nous disposons d'une information couvrant la totalité de la commune d'Azay-le-Rideau, il en va autrement pour la période qui va du XV^e au XVIII^e siècle. L'information est partielle, émiettée dans le temps et dans l'espace. Il est toutefois possible de dresser des cartes de répartition des parcelles de vigne mentionnées dans les déclarations de censive ridelloises.

Carte 7.
Concentration du vignoble ridellois entre 1820 et 2000

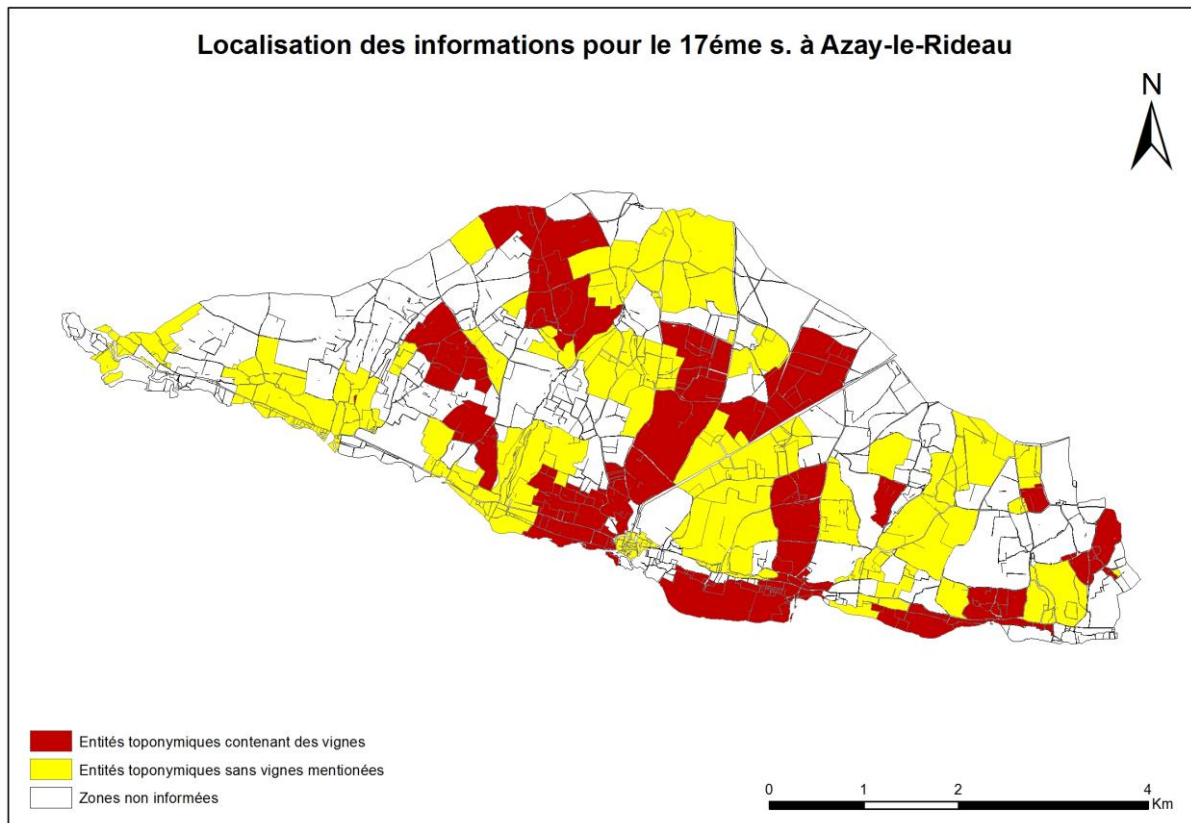


Si l'on compare dans un premier temps l'emplacement du vignoble actuel et celui de 1820, on constate deux phénomènes massifs : d'une part une diminution sensible des surfaces encépagées (282 ha en 1820 contre une cinquantaine actuellement) ; d'autre part un phénomène de concentration des vignes sur deux points seulement du territoire ridellois. Il est remarquable de constater, non seulement, l'inadéquation des pôles viticoles en 1820 et aujourd'hui, mais encore la disparition des vignes diffuses dans le territoire d'Azay, au profit d'une polarisation.

Pour la période 1610-1635, on dispose d'un corpus de 2015 parcelles (contre 8305 en 1820), dont 230 parcelles de vigne (contre 1749 en 1820) couvrant 85,97 ha (contre 282,59 ha en 1820). Il est impossible d'établir une comparaison rigoureuse entre les deux états du vignoble en raison des lacunes du dossier des déclarations de censive des années 1610-1635, qui ne couvrent que partiellement le territoire d'Azay. Si l'on considère comme acquise une relative stabilité du nombre de parcelles entre le début du XVII^e siècle et le début du XIX^e siècle, on peut considérer que le corpus pour le XVII^e siècle livre une information sur environ le quart

du territoire d'Azay (Carte 8) ; dans ces conditions, les 85,97 ha sont sans doute l'indice d'une présence assez forte de la vigne à Azay-le-Rideau dès le début du XVII^e siècle. Il convient de souligner qu'au sein d'un certain nombre d'entités toponymiques, on ne trouve aucune mention de vigne, trace d'une relative concentration au sein de quelques parties du territoire (Carte 8).

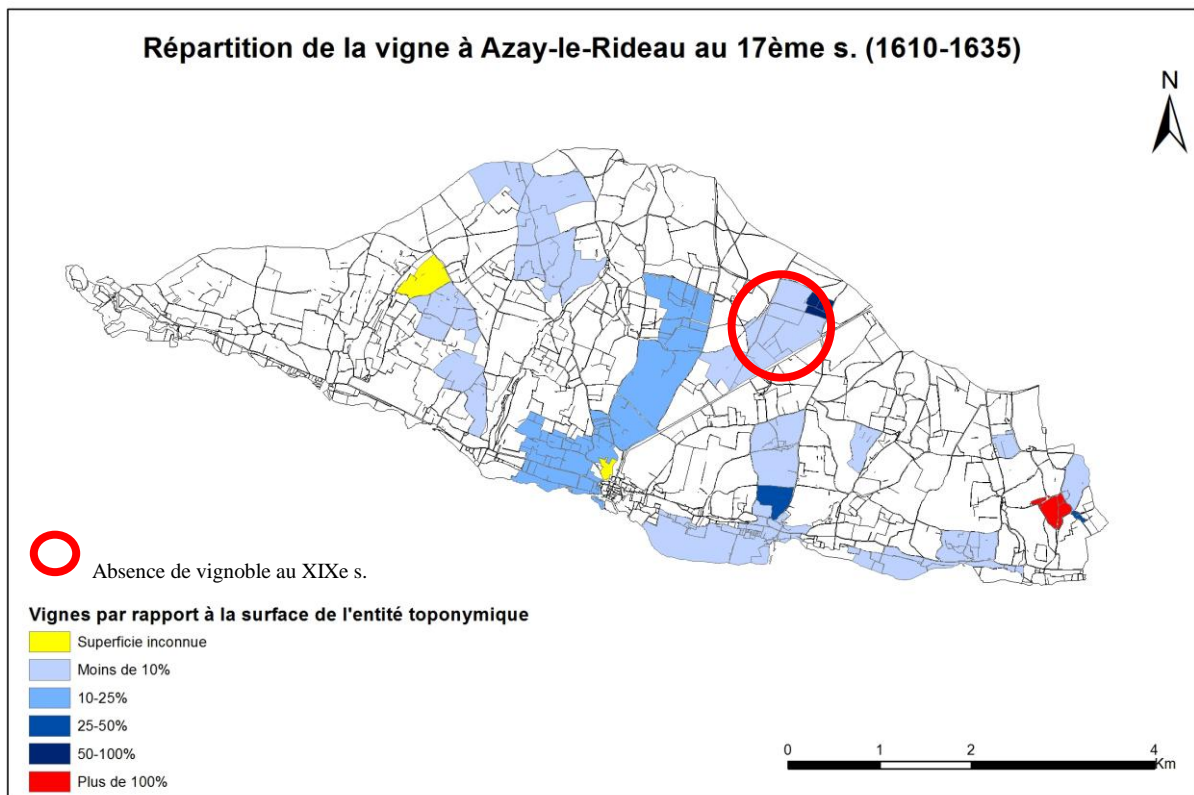
Carte 8.
Localisation des informations pour le XVII^e siècle à Azay-le-Rideau



~~Cette concentration, il est possible de l'évaluer~~ Il est possible d'évaluer cette concentration en faisant le rapport de la superficie de vigne présente dans chaque entité toponymique, avec la superficie totale de l'entité toponymique (surface établie d'après le cadastre de 1820). Il en résulte une carte (Carte 9) qui met en évidence une dynamique spatiale du vignoble ridellois en deux siècles. D'une part la concentration des superficies encépagées dans les entités toponymiques atteste clairement d'un phénomène de polarisation en quelques points du territoire, qui ne correspondent pas nécessairement aux zones densément plantées en 1820. Ainsi, la zone où la densité de parcelles de vigne est supérieure à 100% de la superficie de l'entité toponymique (ce qui est impossible dans la pratique) correspond à un vignoble qui était, au XVII^e siècle, important en étendue, mais dont l'aire d'appellation microtoponymique s'est réduite très fortement en deux siècles, en même temps que le vignoble, au profit des emblavures. A l'inverse de ce mouvement de résorption, on observe des zones où sont cultivées des vignes au début du XVII^e siècle, formant un vignoble dense ponctuellement, alors que la vigne y est totalement absente en 1820.

Carte 9.

Répartition de la vigne par rapport à la surface de l'entité toponymique au XVII^e siècle (1610-1635)

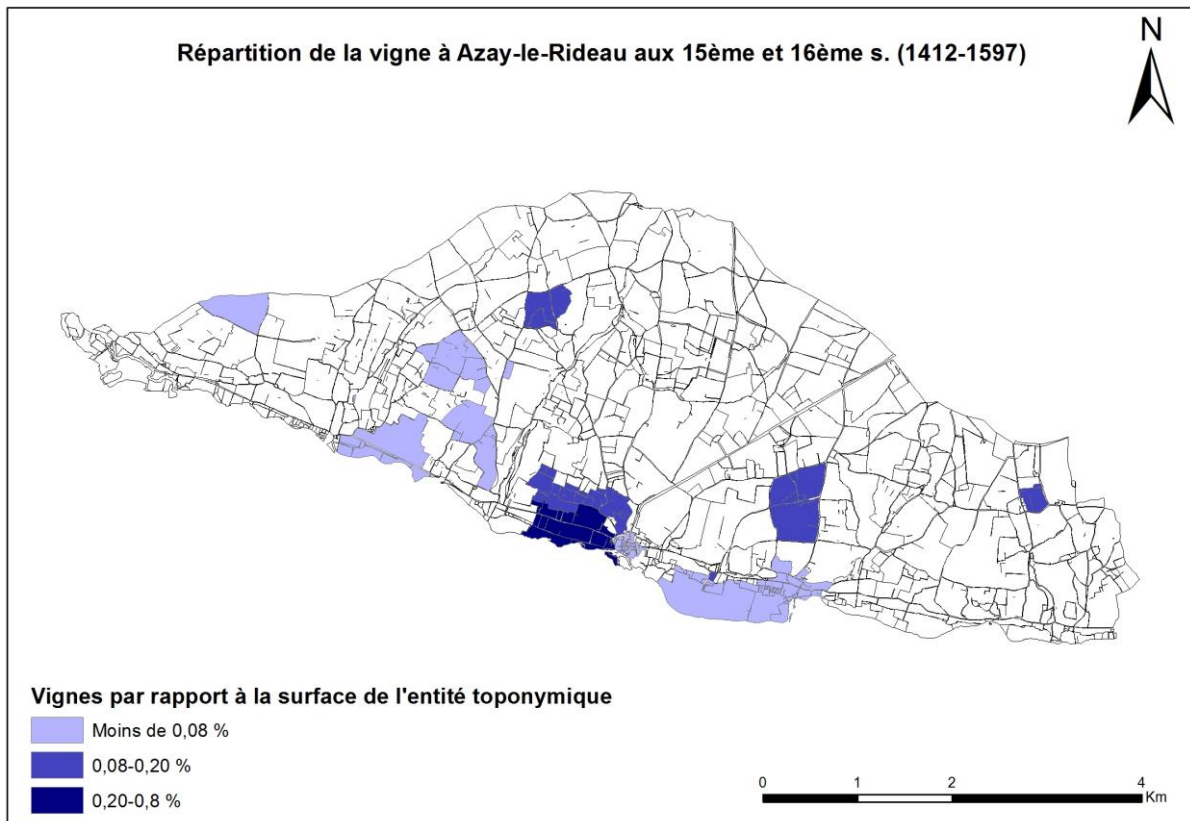


L'interprétation de l'évolution du vignoble d'Azay-le-Rideau entre le XV^e siècle et les années 1610-1635 est délicate, en raison de la qualité du corpus. Les déclarations de censive entre 1412 et 1597 apportent une information détaillée pour 2256 parcelles, soit une superficie cumulée (sur 185 années) de 7771,34 ha de terre, dont 59 ha plantés en vigne. L'analyse de ce corpus est toutefois difficile pour trois raisons. Il convient d'abord de souligner que le pas de temps (185 ans), choisi en fonction des nécessités de la documentation, très inégale entre le XV^e siècle et le XVI^e siècle, a sans doute tendance à lisser les phénomènes de dynamique qui peuvent exister. Mais en dépit de ce problème, l'analyse est rendue périlleuse par la difficulté à situer précisément bon nombre de parcelles dans le finage d'Azay, à cause de la modification assez profonde de la carte des microtoponymes ; on ne travaille plus que sur 197 ha (pour une commune qui en compte 2597), passant d'une cartographie élaborée à partir de 70 entités toponymiques pour la période 1610-1635 à une cartographie basée sur 11 entités toponymiques seulement. La pratique régressive est dès lors difficile, car les points de comparaison se raréfient. Il convient enfin de souligner que nous ne sommes pas en mesure d'affirmer une stabilité de la structure parcellaire d'Azay-le-Rideau, même si elle est probable, entre le XV^e et le XVII^e siècle. La cartographie du vignoble ridellois dans la période 1412-1597 ([Carte 10](#)) est donc difficile à utiliser et la comparaison entre cette carte et celle du vignoble en 1610-1635 ([Carte 9](#)) difficile à mener.

La comparaison des cartes fait apparaître deux phénomènes, qu'il faut toutefois nuancer à la lueur des réserves méthodologiques mentionnées auparavant. D'abord tous les secteurs où des parcelles de vignes sont mentionnées entre 1412 et 1597 correspondent à des secteurs où existent des vignes entre 1610 et 1635. On pourrait en inférer une stabilité, mais il faut insister sur le fait qu'on travaille sur 197 ha seulement, ce qui laisse une grande incertitude

concernant la situation dans le reste du territoire d'Azay-le-Rideau. Il convient aussi d'observer la densité des mentions de parcelles de vigne dans les entités toponymiques. Des concentrations semblent exister sur certains secteurs, qui n'apparaissent guère fortement concernés par la viticulture entre 1610 et 1635. Faut-il y voir une dynamique ? C'est une hypothèse, mais il faut reconnaître que ses fondements méthodologiques sont actuellement fragiles, et qu'elle nécessiterait des analyses statistiques plus fines.

Carte 10.
Répartition de la vigne à Azay-le-Rideau aux XVe et XVIe siècles (1412-1597)



Au terme de ce parcours dans l'histoire du vignoble d'Azay-le-Rideau, il convient d'aller à l'encontre d'une idée largement reçue : la viticulture n'est pas une culture aussi pérenne qu'il y paraît. Si la plantation d'une vigne implique un investissement lourd et l'espoir d'un amortissement par une exploitation durable, il ne s'en suit pas nécessairement une fixation pluriséculaire, et encore moins un enracinement définitif. Il est assez fréquent de rencontrer dans les sources médiévales, mais aussi modernes, mention de vignes nouvellement plantées, ou encore arrachées²² ; bien qu'on soit presque toujours dans l'incapacité de mesurer précisément ces phénomènes d'apparition, abandon, disparition, reprise, déplacement... des parcelles encépagées, il est patent que les vignobles ne sont pas inertes. Sur la base de l'article polémique et stimulant d'Alain Guerreau sur la traduction du mot *vinea*²³, il semble préférable de considérer la vigne comme un élément possiblement mobile dans un finage polycultural. Ainsi que tendent à le montrer les analyses entamées sur le territoire d'Azay-le-Rideau, dans

²² Rares mentions dans les déclarations de censive d'Azay-le-Rideau d'une ancienne parcelle de vigne arrachées (Arch. dép. Indre-et-Loire, E 968, f. 24v [1629] : « terre autrefois plantée en vigne »), ou encore d'une vigne mélangée à des friches (Arch. dép. Indre-et-Loire, 23 J 9, f. 155 [1611] : « vigne et frische »).

²³ Guerreau, 2001, p. 67-73.

une région qui se caractérise par une économie agraire polyculturelle, intégrant une petite viticulture sans vocation commerciale autre que très locale avant le XIX^e siècle, un vignoble peut connaître une dynamique spatiale particulièrement importante, avec des phases de stabilité auxquelles succèdent des fluctuations des superficies encépagées, des déplacements, des modifications de la morphologie générale (concentration, dispersion), à mettre en relation avec les évolutions sociales, économiques et institutionnelles.

« L'histoire est avant tout la science d'un changement », nous dit Marc Bloch²⁴. Le vignoble a une histoire parce que justement il n'est pas figé. C'est dans la parcelle, et dans le temps long, qu'il faut s'installer pour surprendre les pulsations des vignobles. Il serait en tout cas dommage de ne pas mettre les mouvements les plus récents des vignobles en lien avec ceux qui les ont précédés. Il convient donc d'ancrer les études viticoles non seulement à l'échelle des terroirs, qui sont les espaces vécus des communautés paysannes, mais aussi de la parcelle, qui est l'espace vécu du vigneron.

Bibliographie

- Marc Bloch, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, 1952 (1^{ère} éd. 1931).
- Roger Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France*, Paris, 1959.
- Julien Ferreira. *Le vignoble d'Azay-le-Rideau du XVII^e au XIX^e siècle*, Mémoire de Master 2 sous la dir. de Samuel Leturcq, Tours, Université François-Rabelais, 2009.
- Julien Ferreira, Benjamin de Villars Villecroze, « La viticulture à Azay-le-Rideau (XV^e-XIX^e siècle) », in *Le Val de l'Indre*, 2012, pp. 18-35.
- François Garnotel, « La viticulture depuis la crise du phylloxéra à la fin du 19^e s. », in *Atlas Archéologique de Touraine*, 2010, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=144>.
- Alain Guerreau, Vinea, in Monique Goulet, Michel Parisse (dir.), *Les historiens et le latin médiéval. Colloque tenu à la Sorbonne les 9, 10 et 11 septembre 1999.*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, pp. 67-73.
- Samuel Leturcq. *Un village, la terre et ses hommes. Toury en Beauce (XIII^e-XVIII^e siècle)*. Paris, CTHS, 2007.
- Samuel Leturcq, « Espace du village, terrouers des hameaux. Théories et pratiques spatiales d'une communauté paysanne en Beauce orléanaise aux XIV^e et XV^e siècles », in *Construction de l'espace au Moyen Age : pratiques et représentations*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, pp. 229-241.
- Samuel Leturcq, « De l'usage de la méthode régressive en Histoire médiévale », in *De l'usage de...*, 2012, <http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique1565>
- Samuel Leturcq, « La viticulture médiévale et moderne », in *Atlas Archéologique de Touraine*, 2012, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=100>.
- Samuel Leturcq, « Luis Martinez Vasquez, El estudio del paisaje a través del SIG. Transformaciones de un espacio vitícola en la región de Touraine (Francia) », in Antonio Malpica Cuello et Ruiz García-Contreras (ed.), *El registro arqueológico y la Arqueología Medieval*, Grenade, à paraître.
- Brigitte Maillard, *Les campagnes de Touraine au XVIII^e siècle. Etude d'histoire économique et sociale*, 5 vol., Thèse d'Etat, Université de Rennes, 1992.
- Brigitte Maillard, *Les campagnes de Touraine au XVIII^e siècle. Structures agraires et économie rurale*, Rennes, PUR, 1998.

²⁴ Bloch, 1931, p. X.

Elvis Mallorqui, *Paisatge i historia de Sant Mateu de Montanegre. Els noms de lloc d'una parroquia de les Gavarres*, Girona, CCG edicions/Ajuntament de Quart, 2003.

Benoît Musset, *Vignobles de Champagne et vins mousseux (1650-1830). Histoire d'un mariage de raison*, Paris, Fayard, 2008.

Alexandre Tessier, *Le phylloxera en Touraine*, Mémoire de Master 2 d'Histoire, Tours, Université François-Rabelais, 2006.

Benjamin de Villars Villecroze, *Le vignoble d'Azay-le-Rideau du bas-Moyen âge au début de l'époque moderne*, Mémoire de Master 2 sous la dir. de Samuel Leturcq, Tours, Université François-Rabelais, 2010.

Blandine Vue, *Microtoponymie et archéologie des paysages à Neuilly-l'Evêque (52) du XIII^e au XX^e siècle. Comportement des toponymes au fil des siècles. Le nom, l'espace et l'homme qui le nomme*, Thèse de Doctorat, Université de Nancy II, 1997.

Blandine Vue, "Microtoponymie de la vigne et archéologie des paysages : huit siècles de comparaison en pays de Langres", in Michel Pamme (dir.), *La vigne et les vergers. Actes du X^e colloque d'onomastique*, Reims, Presses universitaires de Reims, 2002, pp. 161-181.

Serge Wolikow, Olivier Jacquet (dir.), *Territoires et terroirs du vin du XVIII^e au XXI^e siècle. Approche internationale d'une construction historique*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2011 (coll. « Sociétés »).

Elisabeth Zadora-Rio, « Archéologie et toponymie : le divorce, » in *Les petits cahiers d'Anatole*, 8, 2001, <http://www.univ-tours.fr/lat/Pages/F2.htm/>